

APPUI À LA CONSOLIDATION DES ÉVALUATIONS DES MESURES DE SIMPLIFICATION

Étude réalisée par le cabinet EY sur la base des
études d'impact gouvernementales

Secrétariat général pour la modernisation de l'action
publique

Synthèse des travaux

25 octobre 2016

Sommaire

1 Préambule : précisions et limites méthodologiques

2 Objectifs et démarche de l'étude

3 Synthèse des gains estimés et de leur degré de fiabilité

4

Précisions méthodologiques sur la mesure PIIE

1

PRÉAMBULE

**PRÉCISIONS ET LIMITES
MÉTHODOLOGIQUES**

Précisions et limites

Limites liées à la méthodologie utilisée pour l'approfondissement des mesures

Les données présentées reposent sur :

- ▶ **des estimations ex ante des effets probables pour les entreprises** : ils correspondent aux gains potentiels attendus ;
- ▶ **des estimations des effets théoriques en « vitesse de croisière »** (hors coûts de déploiement / montée en charge);
- ▶ **des hypothèses qui ont été documentées à partir de dires d'experts, d'entreprises et des données disponibles auprès de l'administration**
- ▶ **un périmètre réduit de 15 mesures approfondies au regard des 262 mesures partiellement ou pleinement effectivement déployées.**



Les données chiffrées n'ont pas été auditées, ni établies à partir d'une évaluation ex post des impacts, sur la base d'un échantillon d'entreprises statistiquement représentatif. Leur interprétation devra être considérée avec précaution.

Limites liées aux difficultés rencontrées lors de l'étude

Compte-tenu des délais contraints dans lesquels s'est déroulée cette étude (4 semaines environ pour mobiliser les administrations, les experts et les entreprises) :

- ▶ **L'équipe d'évaluation n'a pu procéder qu'à un nombre réduit d'entretiens avec des entreprises bénéficiaires.** Ces entretiens sont surtout venus corroborer les dires d'experts et valider la décomposition des impacts sur les pratiques des entreprises.
- ▶ **Certains gains n'ont pu être estimés avec précision. Le cas échéant, l'équipe d'évaluation a procédé à des fourchettes d'estimations sur la base d'hypothèses basses et hautes.** Le degré de fiabilité de ces estimations a été par ailleurs explicité dans les fiches d'impact établies pour chaque mesure étudiée.

2

Objectifs et démarche de l'étude

2.1 Objectifs et périmètre de l'étude

OBJECTIFS DE L'ETUDE

1 Estimer les gains potentiels du choc de simplification pour les entreprises à partir :

- ▶ d'une exploitation des études et fiches d'impact et des évaluations ex-ante réalisées par l'administration
- ▶ d'un approfondissement pour les mesures les plus emblématiques et/ou à fort potentiel de gains

2 Valoriser les autres impacts pour les entreprises, plus difficilement quantifiables :

- ▶ Les impacts sur l'activité économique des entreprises
- ▶ Les effets plus qualitatifs

LES MESURES ETUDIES

- ▶ L'étude porte sur les mesures de simplification à destination des entreprises, partiellement ou pleinement effectives à juillet 2016 : soit **262 mesures sur un total de 415 mesures dédiées aux entreprises.**
- ▶ **Sur ces 262 mesures, 15 mesures ont fait l'objet d'un approfondissement**

LES TYPES D'IMPACTS ETUDIES

- ▶ **Les impacts considérés sont les impacts potentiels des mesures et sont de trois natures différentes :**
 - ▶ **Les gains et économies pour les entreprises**, générés par la diminution de la charge administrative, suite à une simplification des formalités administratives ou l'allègement des obligations réglementaires
 - ▶ **Les impacts des mesures sur l'activité économique des entreprises**, par exemple l'accroissement de l'activité liée à la mise en œuvre plus rapide de leurs projets ou la création de nouvelles opportunités
 - ▶ **Les effets sur la qualité des relations entre ces entreprises et l'administration et la sécurisation juridique des démarches**

2.2 Liste des 15 mesures ayant fait l'objet d'un approfondissement

Moment de vie des entreprises	Mesures
Créer son entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Simplifier les démarches liées à la création d'entreprise : Supprimer l'obligation de dépôt des actes de création des sociétés commerciales auprès des services fiscaux
Employer et former	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Simplifier les modalités de financement de la formation pour les employeurs
Répondre aux obligations comptables, fiscales et sociales	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Alléger les déclarations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction ▶ Supprimer la déclaration 1330 de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour les entreprises mono-sites ▶ Supprimer l'imprimé fiscal unique pour les distributions intra-groupes (IFU) ▶ Supprimer l'obligation de constatation physique pour les pertes et manquants d'alcools soumis à accise ▶ Alléger les obligations d'établissement et de publication des comptes
Répondre à un marché public	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Marché public simplifié (MPS)
Echanger avec l'administration	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dématérialiser la déclaration de vente de téléviseurs par les distributeurs ▶ Mettre en œuvre la déclaration sociale nominative (DSN)
Importer et Exporter	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Simplifier et dématérialiser des procédures douanières à l'export et à l'import (GUN)
Aménager et construire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Elaborer une réglementation spécifique pour les établissements recevant du public (ERP) existants alors que la même réglementation que pour les ERP neufs s'applique aujourd'hui ▶ Etendre le régime d'enregistrement en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou d'autorisations simplifiées ▶ Créer une Procédure intégrée pour l'Immobilier d'entreprise (PIIE) ▶ Permis environnemental unique

2.3 Calendrier de la démarche : de mi-avril mi-juillet 2016

Phases	1 PHASE 1 Cadrage et analyse des fiches d'impact disponibles	2 PHASE 2 – VAGUE 1 Approfondissement de 12 mesures emblématiques	3 PHASE 3 – VAGUE 2 Approfondissement de 2 mesures et synthèse d'1 mesure
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Identification de la documentation disponible sur 232 mesures <input type="checkbox"/> Identification de 3 thématiques pilotes pour tester la méthodologie <input type="checkbox"/> Revue des études et fiches d'impact réalisées par l'administration et appréciation de leur degré de fiabilité <input type="checkbox"/> Rédaction d'une note de cadrage étudiant la faisabilité et identifiant les limites de l'exercice 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Revue approfondie de la documentation disponible sur 12 mesures emblématiques <input type="checkbox"/> Réalisation d'entretiens avec les administrations porteuses des mesures, d'experts et d'entreprises bénéficiaires <input type="checkbox"/> Collecte de données pour chiffrer les gains et fiabiliser les hypothèses <input type="checkbox"/> Rédaction de fiches d'impact et d'un document de synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Revue approfondie de la documentation disponible sur 2 mesures <input type="checkbox"/> Réalisation d'entretiens avec les administrations porteuses des mesures, d'experts et d'entreprises bénéficiaires <input type="checkbox"/> Collecte de données pour chiffrer les gains et fiabiliser les hypothèses <input type="checkbox"/> Rédaction de fiches d'impact et d'un document de synthèse
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Note de cadrage <input type="checkbox"/> Base documentaire pour les 232 mesures <input type="checkbox"/> Base de données documentée pour les mesures des 3 thématiques <input type="checkbox"/> Prototype du document de communication 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 12 fiches d'impact <input type="checkbox"/> Synthèse : bilan chiffré, hypothèses retenues, limites <input type="checkbox"/> Base de données documentée pour les mesures disposant d'études d'impact <input type="checkbox"/> Document de communication 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 3 fiches d'impact (dont DSN) <input type="checkbox"/> Synthèse : bilan chiffré, hypothèses retenues, limites <input type="checkbox"/> Base de données documentée pour les 262 mesures partiellement ou pleinement effectives <input type="checkbox"/> Résultats de l'enquête Apientreprise
Durée	3 semaines	5 semaines	3 semaines

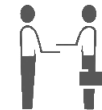
2.4 Travaux réalisés

1 REVUE CRITIQUE DES ETUDES ET FICHES D'IMPACT DISPONIBLES



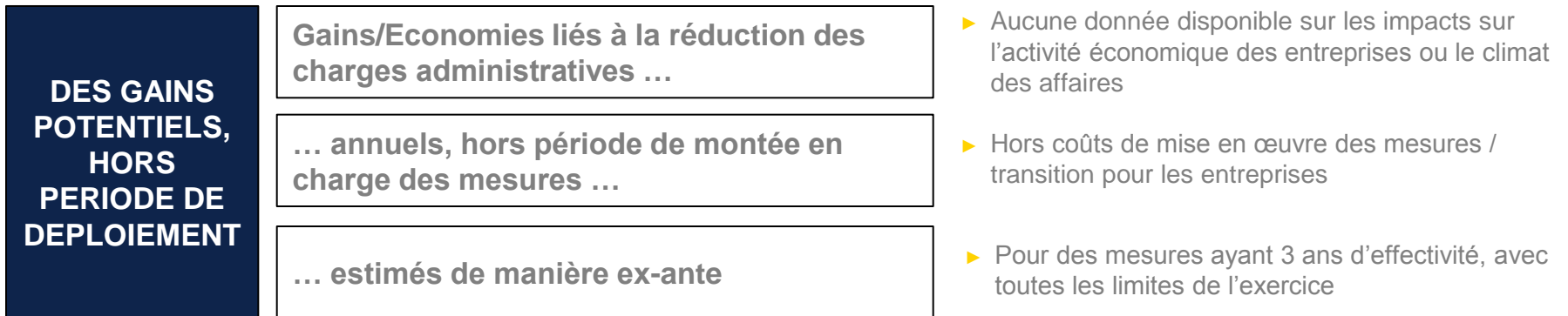
- ▶ **L'équipe mobilisée a, dans un premier temps, apprécié l'état des informations disponibles dans les études et fiches d'impact, ainsi que dans les évaluations ex-ante, réalisées par les administrations sur les 262 mesures partiellement ou pleinement effectives du choc de simplification à destination des entreprises.** Ce travail a permis de dresser un panorama exhaustif du degré de chiffrage des impacts et de fiabilité de ces estimations.
- ▶ Ces travaux ont permis d'identifier 15 mesures du choc de simplification et/ou porteuses de gains potentiels élevés pour les entreprises. Parmi elle, la Déclaration sociale nominative (DSN) avait déjà fait l'objet d'une évaluation d'impacts en 2015.

2 APPROFONDISSEMENT DES 14 MESURES EMBLEMATIQUES, HORS DSN



- ▶ **Pour chacune des 14 mesures, hors DSN, l'équipe mobilisée a réalisé des estimations de gains pour les entreprises, sur la base de données collectées et d'hypothèses vérifiées grâce à :**
 - ▶ des entretiens avec les administrations de l'Etat porteuses des mesures et responsables de la rédaction des fiches d'impact ;
 - ▶ des entretiens et enquêtes auprès des autres administrations concernées (services de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics) ;
 - ▶ des entretiens avec des représentants professionnels (fédérations, syndicats) et des experts, disposant d'une expérience leur permettant de formuler des hypothèses sur l'ensemble des impacts
 - ▶ Des entretiens avec des entreprises bénéficiaires pour collecter des informations sur leur changement de pratiques et recueillir leur perception sur l'impact réel des mesures.
- ▶ **Ces estimations et hypothèses ont fait l'objet d'une vérification supplémentaire avec chacune des administrations de l'Etat porteuses des mesures et d'experts** (experts comptables, avocats fiscalistes, avocats en Droit des société).
- ▶ **Pour chaque mesure, ces travaux ont été formalisés dans une fiche d'impact et restitués dans un document de communication**

2.5 Les gains estimés portent sur les gains et économies potentiels que devraient générer les mesures de simplification lorsque celles-ci seront pleinement effectives



Se référer ci-après pour le détail de la méthode d'estimation des gains et en fin de document pour les limites méthodologiques de l'exercice

2.6 L'étude s'inspire de la méthodologie du Standard Cost Model, communément utilisée au niveau européen

1 PRÉSENTATION DU STANDARD COST MODEL (SCM)

- ▶ La méthode SCM permet de **mesurer la charge administrative liée à une disposition réglementaire et à la quantifier en termes financiers**.
- ▶ Adaptée à l'évaluation des impacts d'un programme de simplification, elle permet de :
 - ▶ **Identifier les étapes des procédures administratives ou métiers** concernées par la simplification
 - ▶ **Estimer le gain lié à chacune d'entre elles** par rapport à la situation existante/initiale

2 UNE METHODE ADAPTEE POUR QUANTIFIER LES GAINS ET LES COÛTS

- ▶ La démarche SCM vise à quantifier les impacts d'une simplification administrative, le plus finement possible par tâches et processus administratifs et à partir des pratiques réelles. Pour chacune des tâches concernées, l'évaluateur compare la charge administrative avant et après la simplification, à partir d'entretiens en face à face et d'observations terrain directement au sein d'entreprises

3 UNE METHODOLOGIE UTILISEE AU NIVEAU EUROPEEN ET PAR L'OCDE

- ▶ Cette méthodologie a été **diffusée et largement utilisée au sein de l'Union européenne et au-delà au niveau de l'OCDE** :
 - ▶ Dans les années 2000, à la suite du Danemark, initiateur, les pays européens et la Commission européenne ont progressivement adopté la méthodologie du SCM.
 - ▶ Cette méthodologie a été intégrée au *Plan d'action de la Commission européenne pour une meilleure régulation* et fait l'objet d'un [guide de mise en œuvre](#) sur le site de la Commission. Le guide indique que « **chaque fois qu'une mesure peut générer un coût administratif important pour les entreprises, le SCM de l'Union européenne doit être appliqué** ».
 - ▶ L'OCDE s'appuie sur la méthodologie définie par le SCM network dans le [International Standard Cost Model Manual](#).

2.7 Méthode d'estimation des gains (1/2)

Pour les mesures ayant fait l'objet d'un approfondissement, l'équipe d'évaluation a procédé comme suit :

Sources des données utilisées

1 RECONSTITUTION DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION DES MESURES

- ▶ Sur la base des informations disponibles dans les fiches d'impact, les textes législatifs et réglementaires et les entretiens avec les administrations, **la reconstitution de la logique d'intervention de chaque mesure a permis de :**
 - ▶ **Décomposer les changements générés dans les pratiques** et les processus administratifs des entreprises ;
 - ▶ **Identifier les incidences des modifications apportées** aux formulaires administratifs, aux interactions avec l'administration ou aux informations que doivent fournir les entreprises pour répondre à leurs obligations réglementaires.
- ▶ Entretiens avec les administrations
- ▶ Etudes et fiches d'impact (si disponibles)
- ▶ Textes législatifs et réglementaires

2 ESTIMATION DE LA POPULATION D'ENTREPRISES CONCERNEES

- ▶ La population d'entreprises bénéficiaires des mesures a été estimée à partir des statistiques de l'INSEE ou de données de volumétrie communiquées par les administrations. Pour certaines mesures la population a dû faire l'objet d'hypothèses, corroborées par les entretiens avec des experts.
- ▶ Ce travail a également permis de noter **d'éventuelles différences de situation, et d'impacts potentiels selon les profils d'entreprises** (selon leur taille ou leur secteur), afin d'identifier des bénéficiaires à interroger.
- ▶ Les entreprises à interroger ont ainsi pu être identifiées.
- ▶ Statistiques INSEE
- ▶ Statistiques des administrations
- ▶ Entretiens avec des experts pour vérifier les hypothèses le cas échéant

2.8 Méthode d'estimation des gains (2/2)

Sources des données utilisées

3 ESTIMATION DE LA VOLUMÉTRIE DE DÉMARCHES CONCERNÉES PAR AN ET PAR ENTREPRISE

- ▶ Le volume et la fréquence des démarches concernées pour chaque entreprise ont été estimés à partir de dires d'experts et d'entretiens avec quelques entreprises. Pour chaque mesure, ont ainsi été estimés :
 - ▶ **La fréquence de chaque démarche pour une entreprise dans l'année ;**
 - ▶ **Le volume de formulaires, d'interactions avec l'administration et d'informations à fournir pour chaque démarche.**
- ▶ Entretiens avec des experts
- ▶ Entretiens avec des entreprises

4 ESTIMATION DES GAINS, ECONOMIES ET COÛTS GÉNÉRÉS PAR LES MESURES

- ▶ Pour chaque changement engendré par les mesures, l'équipe d'évaluation a procédé à l'estimation :
 - ▶ **Des gains de temps** liés à la simplification et à l'allègement des pratiques ;
 - ▶ **Des économies de frais** (coûts de reprographie, de transport et de stockage grâce à la dématérialisation, frais liés au recours à des prestataires) ;
 - ▶ **De coûts nouveaux**, générés par d'éventuelles nouvelles obligations sur les entreprises contenues dans les mesures étudiées. Ces coûts concernent les coûts réguliers supportés par l'entreprise pour s'acquitter de ces démarches administratives, hors coûts liés au déploiement de la mesure (achat/actualisation de logiciels, formations des personnels, recrutement de nouvelles compétences)
- ▶ Entretiens avec des experts
- ▶ Entretiens avec des entreprises

3

Synthèse des gains et degré de fiabilité

3

.1

**Etat des informations
disponibles dans les
études d'impact**

3.1.1 57 mesures disposent d'études ou fiches d'impact chiffrées réalisées par l'administration et publiées

Sur 194 mesures effectives ayant un véhicule juridique et donc potentiellement soumises à une étude d'impact :

- ▶ 160 (82%) pour lesquelles il existe une ou plusieurs études ou fiches d'impact (dont 93% sont publiées sur Légifrance)
- ▶ 57 sur ces 160 (35%) disposent d'études quantifiant partiellement ou totalement les impacts

MOMENT DE VIE	Total mesures effectives	Nombre de mesures disposant d'un véhicule juridique	Nombre de mesures avec études ou fiches d'impact*	Part de mesures disposant d'un véhicule juridique et documentées
1 Créer son entreprise	21	18	17	94%
2 Développer son entreprise	16	10	9	90%
3 Exercer son activité	27	20	15	75%
4 Employer et former	32	25	23	92%
5 Répondre aux obligations comptables, fiscales	23	18	10	56%
6 Répondre à un marché public	12	5	3	60%
7 Echanger avec l'administration	39	28	25	89%
8 Importer et Exporter	11	3	1	33%
9 Aménager et construire	75	65	55	85%
10 Rebondir, reprendre, transmettre une entreprise	6	2	2	100%
TOTAL	262	194	160	82%

Le moment de vie « Aménager et Construire » comporte le plus de mesures

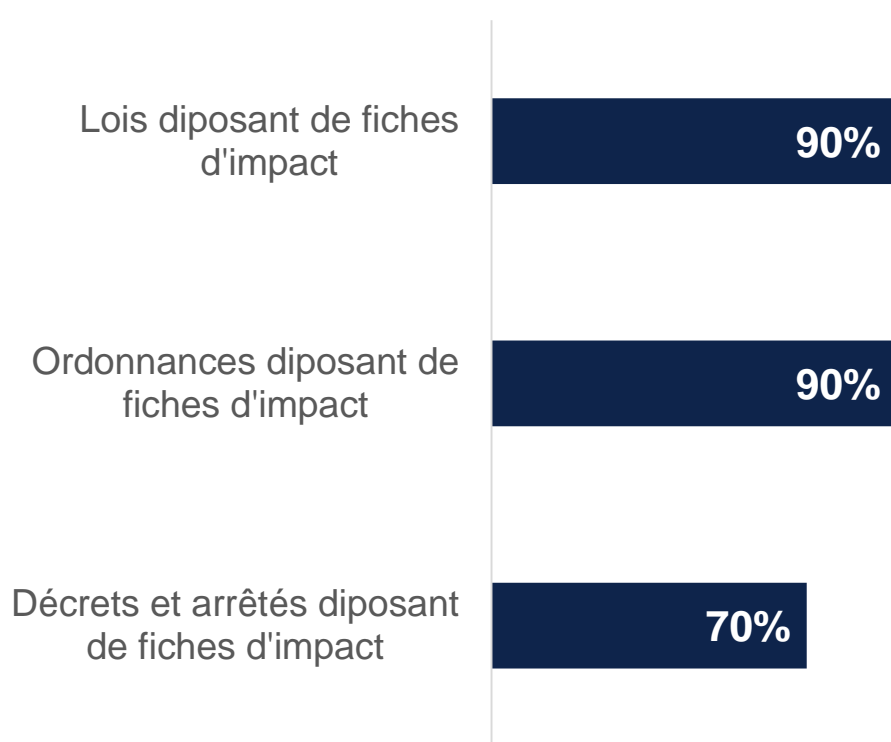
Les mesures les plus documentées sur Légifrance concernent :

- ▶ « Créer son entreprise »
- ▶ « Développer son entreprise »
- ▶ « Employer et former »

* Certaines fiches d'impact concernent plusieurs mesures différentes et certaines mesures sont concernées par plusieurs fiches d'impact

3.1.2 Proportion de véhicules juridiques accompagnés de fiches ou études d'impact

Proportion de véhicules juridiques accompagnés de fiches ou études d'impact*



Les études d'impact des projets de loi (obligatoires) présentent les grands objectifs, le diagnostic et les grands principes des impacts, sans forcément chiffrer ces derniers.

C'est notamment le cas des grandes lois de simplification :

- *Loi du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens*
- *Loi du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises.*
- *Certaines Lois de finance rectificatives n'ont pas fait l'objet de fiches d'impact.*

Certaines fiches d'impact liées aux décrets et arrêtés peuvent être très précises pour certains secteurs et thématiques

- ▶ *Exemple : Secteur du BTP qui bénéficie de fiches d'impact chiffrées*

* Un arrêté / décret / ordonnance fait l'objet d'une « fiche » d'impact, tandis qu'une loi fait l'objet d'une « étude » d'impact.

3.1.3 57 mesures disposent à ce jour d'estimations chiffrées des gains liés à la réduction des charges administratives

Sur 262 mesures partiellement ou pleinement effectives et après approfondissement pour 15 mesures

- ▶ 57 (22%) disposent d'estimation des gains chiffrés, au moins partiellement, liés à la réduction des charges
- ▶ 143 (54%) disposent d'une étude, sans chiffrage
- ▶ 60 (22%) ne sont pas documentées

NOMBRE DE MESURES EFFECTIVES PAR MOMENT DE VIE		Non documentées	Documentées mais non chiffrées	Chiffrées partiellement ou totalement	Nombre de mesures disposant d'un véhicule juridique
1	Créer son entreprise	3	15	3	18
2	Développer son entreprise	1	13	2	10
3	Exercer son activité	8	17	3	20
4	Employer et former	4	23	4	24
5	Répondre aux obligations comptables, fiscales [...]	10	5	8	18
6	Répondre à un marché public	5	4	3	6
7	Echanger avec l'administration	6	26	7	28
8	Importer et Exporter	7	4	1	3
9	Aménager et construire	14	32	26	65
10	Rebondir, reprendre, transmettre	2	4	0	2

NOMBRE DE MESURES SELON LEUR NATURE	Non documentées	Documentées mais non chiffrées	Chiffrées partiellement ou totalement
Simplification / suppression des obligations administratives, réglementaires, sociales, fiscales et comptables	40	104	48
Dématérialisation	1	32	9
Harmonisation / Bonnes pratiques / Sécurisation juridique	19	7	0

- ▶ 57 mesures chiffrées par les administrations porteuses
- ▶ Dont 15 ont fait l'objet d'un approfondissement

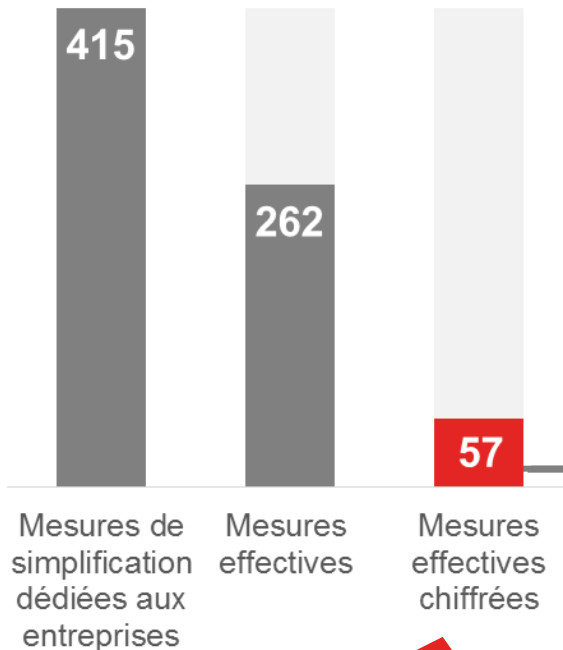
3

.2

**Synthèse des gains
estimés et de leur
degré de fiabilité**

3.2.1 Le choc de simplification représente au moins 4,7 milliards d'euros d'économies par an pour les entreprises et 1,7 milliards d'euros de gains liés à la stimulation et la préservation de leur chiffre d'affaires

Périmètre du choc de simplification pour les entreprises



TOTAL DES ECONOMIES ET GAINS EN CHIFFRES D'AFFAIRES ESTIMÉS

- Estimation HAUTE : **5,3 Mds€** d'économies par an et **entre 3,7 et 5,3 Mds€** de CA générés/préserverés par an (périmètre de 57 mesures, toute fiabilité confondue - 2,6 Mds€ jugés peu fiables)
- Estimation BASSE : **4,7 Mds€** d'économies par an et **entre 1,7 et 3,3 Mds€** de CA générés/préserverés par an (périmètre de 30 mesures dont la fiabilité est jugée modérée ou raisonnable)

		Economies annuelles	Gains annuels de chiffre d'affaires
16 mesures chiffrées dont la fiabilité est jugée raisonnable		4,3 Mds€	1,7 à 3,3 Mds€
11 mesures chiffrées modérément fiables		400 M€	-
30 mesures chiffrées dont la fiabilité est jugée limitée		600 M€	2 Mds€

Dont 7 mesures revues et 8 nouvellement chiffrées

3.2.1 Légende : qualification de la fiabilité des chiffrages

Chiffrages présents dans les fiches et études d'impact de l'administration

Fiabilité raisonnable	Tous les éléments du raisonnement sont précisés et chiffrés. Les hypothèses sont explicitées et paraissent crédibles
Fiabilité modérée	Certaines parties du raisonnement, des hypothèses ou des calculs ne sont pas précisées (information parcellaire)
Fiabilité limitée	Les explications des chiffrages sont lacunaires voire absentes

Estimations réalisées

Fiabilité raisonnable	Toutes les hypothèses sont considérées comme raisonnablement fiables dans les limites méthodologiques de l'exercice
Fiabilité modérée	Certaines hypothèses de calculs reposent sur la triangulation de dires d'experts et n'ont pas pu être vérifiées par l'équipe d'évaluation
Fiabilité limitée	Certaines hypothèses de calculs reposent sur les déclarations des administrations.

3.2.2 Focus sur les 15 mesures approfondies (classées par degré de fiabilité et ordre décroissant des gains)

Légende :

	Fiabilité raisonnable
	Fiabilité modérée
	Fiabilité limitée

Approche	Intitulé de la mesure	Ministère porteur	Chiffrage administration	Chiffrage retenu	Degré de fiabilité du chiffrage
Simplification / suppression des obligations administratives, réglementaires, sociales, fiscales et comptables (hors mesures Aménager et construire)	Supprimer la déclaration 1330 de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour les entreprises mono-sites	Finances	-	3 M€	Fiabilité RAISONNABLE
	Alléger les déclarations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction	Finances	-	1 M€	Fiabilité RAISONNABLE
	Supprimer l' imprimé fiscal unique pour les distributions intra-groupes (IFU)	Finances	-	30 à 300 k€	Fiabilité RAISONNABLE
	Supprimer l' obligation de constatation physique pour les pertes et manquants d'alcools soumis à accise	Finances	-	0 €	Fiabilité RAISONNABLE
	Alléger les obligations d'établissement et de publication des comptes	Finances	110 M€	400 M€	Fiabilité RAISONNABLE
	Simplifier les modalités de financement de la formation pour les employeurs	Emploi	-	2,4 à 3,6 M€	Fiabilité MODÉRÉE
	Simplifier les démarches liées à la création d'entreprise : Supprimer l' obligation de dépôt des actes de création des sociétés commerciales auprès des services fiscaux	Finances	-	1 M€	Fiabilité MODÉRÉE
Dématérialisation	Mettre en œuvre la déclaration sociale nominative (DSN)	Aff. Sociales / Emploi	-	3,7 Mds€	Fiabilité RAISONNABLE
	Dématérialiser la déclaration de vente de téléviseurs par les distributeurs	Finances	-	170 k€	Fiabilité RAISONNABLE
	Marchés publics simplifiés (MPS)	Services du PM	60 M€	5,5 à 46 M€	Fiabilité MODÉRÉE
	Simplifier et dématérialiser des procédures douanières à l'export et à l'import (GUN)	Finances	31,5 M€	1 à 5,7 M€	Fiabilité MODÉRÉE
Aménager et construire	Elaborer une réglementation spécifique pour les établissements recevant du public (ERP) existants	Environnement	2,1 Mds€	1,7 à 3,3 Mds€ de CA	Fiabilité RAISONNABLE
	Permis unique environnemental	Environnement	ICPE : 122 M€ et IOTA : 300 k€	3,5M€ à 8,4M€	Fiabilité MODÉRÉE
	Etendre le régime d' enregistrement en matière d'ICPE - installations classées pour la protection de l'environnement ou d'autorisations simplifiées	Environnement	200 k€	1,3 à 12,8 M€	Fiabilité MODÉRÉE
	Créer une Procédure intégrée pour l'Immobilier d'entreprise (PIIE)	Environnement	2 Mds€ de CA	-	Fiabilité LIMITÉE

Se référer en fin de document pour les limites et précisions méthodologiques de l'exercice, et notamment slide 33 pour la mesure PIIE

3.2.3 Calcul des gains pour les mesures de simplification ou suppression des obligations administratives, réglementaires, sociales, fiscales et comptables (1/4)

Légende :

	Fiabilité raisonnable
	Fiabilité modérée
	Fiabilité limitée

#	Intitulé de la mesure	Ministère porteur	Chiffrage initial par l'administration	Source	Degré de fiabilité du chiffrage administration	Chiffrage retenu	Degré de fiabilité du chiffrage
---	-----------------------	-------------------	--	--------	--	------------------	---------------------------------

Mesures chiffrées classées par ordre décroissant de gains – Le chiffrage retenu est le nouveau chiffrage lorsqu'il existe, ou en l'absence, le chiffrage de l'administration

1	Alléger les obligations d'établissement et de publication des comptes	Finances	110 M€	Fiches d'impact administration	Fiabilité LIMITEE	400 M€	Fiabilité MODEREE
2	Simplifier les régimes des plus-values de cession	Finances	340 M€	Etude d'impact administration	Fiabilité RAISONNABLE	Non approfondie	
3	Supprimer dans les petites SARL l'obligation de convocation à l'AG par lettre recommandée	Justice	30 M€	Fiche d'impact administration	Fiabilité RAISONNABLE	Non approfondie	-
4	Développer un véritable « chèque emploi » pour les TPE à partir du Titre Emploi Service entreprise (TESE)	Affaires sociales	14 M€	Fiche d'impact administration	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	-
5	Simplifier la transmission des fiches de police pour les hébergements touristiques	Affaires étrangères	13 M€	Fiche d'impact administration	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	-
6	Supprimer la déclaration annuelle des ventes des produits cosmétiques à l'ANSM pour toutes les entreprises	Finances	6,7 M€	Etude d'impact administration	Fiabilité RAISONNABLE	Non approfondie	-
7	Réduire les frais d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés	Justice	6,1 M€	Fiche d'impact administration	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	-

Se référer en fin de document pour les limites et précisions méthodologiques de l'exercice

3.2.4 Calcul des gains pour les mesures de simplification ou suppression des obligations administratives, réglementaires, sociales, fiscales et comptables (2/4)

Légende :

■	Fiabilité raisonnable
■	Fiabilité modérée
■	Fiabilité limitée

#	Intitulé de la mesure	Ministère porteur	Chiffrage initial par l'administration	Source	Degré de fiabilité du chiffrage administration	Chiffrage retenu	Degré de fiabilité du chiffrage
8	Faciliter l'accès à la fiche individuelle des entreprises (supprimer surcoût Kbis numérique)	Justice	4,5 M€	Fiche d'impact administration	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	-
9	Supprimer la déclaration 1330 de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour les entreprises monosites	Finances	Pas de chiffrage	-	-	3 M€	Fiabilité RAISONNABLE
10	Simplifier les modalités de financement de la formation pour les employeurs	Emploi	Pas de chiffrage	-	-	De 2,4 à 3,6 M€	Fiabilité MODÉRÉE
11	Simplifier l'autorisation permettant aux apprentis à travailler sur les machines dites « dangereuses »	Emploi	2 M€	Fiche d'impact administration	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	-
12	Simplifier les déclarations fiscales	Finances	1,9 M€	Etude d'impact et fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	-
13	Simplifier les démarches liées à la création d'entreprise : Supprimer l'obligation de dépôt des actes de création des sociétés commerciales auprès des services fiscaux	Justice	Pas de chiffrage	-	-	1 M€	Fiabilité MODÉRÉE

Mesures chiffrées classées par ordre décroissant de gains – Le chiffrage retenu est le nouveau chiffrage lorsqu'il existe, ou en l'absence, le chiffrage de l'administration

Se référer en fin de document pour les limites et précisions méthodologiques de l'exercice

3.2.5 Calcul des gains pour les mesures de simplification ou suppression des obligations administratives, réglementaires, sociales, fiscales et comptables (3/4)

Légende :	
■	Fiabilité raisonnable
■	Fiabilité modérée
■	Fiabilité limitée

#	Intitulé de la mesure	Ministère porteur	Chiffrage initial par l'administration	Source	Degré de fiabilité du chiffrage administration	Chiffrage retenu	Degré de fiabilité du chiffrage
---	-----------------------	-------------------	--	--------	--	------------------	---------------------------------

Mesures chiffrées classées par ordre décroissant de gains – Le chiffrage retenu est le nouveau chiffrage lorsqu'il existe, ou en l'absence, le chiffrage de l'administration

14	Alléger les déclarations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction	Finances	Pas de chiffrage	-	-	1 M€	Fiabilité RAISONNABLE
15	Simplifier et clarifier le régime des valeurs mobilières complexes	Justice	376 k€	Fiche d'impact administration	Fiabilité RAISONNABLE	Non approfondie	-
16	Mettre en place une réglementation unique plus souple sur les achats hospitaliers pour les établissements de santé publics et privés non lucratifs	Emploi / Economie	294 k€	Fiche d'impact administration	Fiabilité MODEREE	Non approfondie	
17	Revisiter les obligations des entreprises en matière d'affichage et de transmission de documents	Emploi	180 k€	Fiche d'impact administration	Fiabilité MODEREE	Non approfondie	
18	Simplifier les obligations déclaratives des entreprises en matière de prélèvements et de redevances sur les jeux et paris	Finances	31 k€	Fiche d'impact administration	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	

Se référer en fin de document pour les limites et précisions méthodologiques de l'exercice

3.2.6 Calcul des gains pour les mesures de simplification ou suppression des obligations administratives, réglementaires, sociales, fiscales et comptables (4/4)

Légende :

	Fiabilité raisonnable
	Fiabilité modérée
	Fiabilité limitée

#	Intitulé de la mesure	Ministère porteur	Chiffrage initial par l'administration	Source	Degré de fiabilité du chiffrage administration	Chiffrage retenu	Degré de fiabilité du chiffrage
---	-----------------------	-------------------	--	--------	--	------------------	---------------------------------

Mesures chiffrées classées par ordre décroissant de gains – Le chiffrage retenu est le nouveau chiffrage lorsqu'il existe, ou en l'absence, le chiffrage de l'administration

19	Supprimer l'imprimé fiscal unique pour les distributions intra-groupes (IFU)	Finances	Pas de chiffrage	-	-	30 k€ à 300 k€	Fiabilité RAISONNABLE
20	Assouplir les conditions de participation au capital des sociétés d'expertise comptable	Finances	0 €	Etude d'impact administration	Fiabilité RAISONNABLE	Non approfondie	-
21	Supprimer l'obligation de constatation physique pour les pertes et manquants d'alcools soumis à accise	Finances	Pas de chiffrage	-	-	0 €	Fiabilité RAISONNABLE

+ 122 Mesures effectives non chiffrées

Se référer en fin de document pour les limites et précisions méthodologiques de l'exercice

3.2.7 Calcul des gains pour les mesures de dématérialisation (1/2)

Légende :

■	Fiabilité raisonnable
■	Fiabilité modérée
■	Fiabilité limitée

#	Intitulé de la mesure	Ministère porteur	Chiffrage initial par l'administration	Source	Degré de fiabilité du chiffrage administration	Chiffrage retenu	Degré de fiabilité du chiffrage
22	Mettre en œuvre la déclaration sociale nominative (DSN)	Aff. Sociales / Emploi	3,7 Mds€	Etude 2015	Fiabilité RAISONNABLE	Non approfondie	
23	Dématérialiser les titres restaurants	Emploi	200 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	-
24	Adaptation du secret professionnel dans les échanges d'informations entre administrations et à la suppression des pièces justificatives - API ENTREPRISE (hors MPS)	Services du PM	180 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	
25	Développer le recours à la lettre recommandée électronique	Services PM	14,8 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	
26	Reconnaître le droit de saisir l'administration et de lui répondre par voie électronique	Services PM	14,8 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	
27	Dispositif Marchés publics simplifiés (MPS)	Services du PM	60 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	De 5,5 à 46 M€	Fiabilité MODEREE

Mesures chiffrées classées par ordre décroissant de gains – Le chiffrage retenu est le nouveau chiffrage lorsqu'il existe, ou en l'absence, le chiffrage de l'administration

Se référer en fin de document pour les limites et précisions méthodologiques de l'exercice

3.2.8 Calcul des gains pour les mesures de dématérialisation (2/2)

Légende :

■	Fiabilité raisonnable
■	Fiabilité modérée
■	Fiabilité limitée

#	Intitulé de la mesure	Ministère porteur	Chiffrage initial par l'administration	Source	Degré de fiabilité du chiffrage administration	Chiffrage retenu	Degré de fiabilité du chiffrage
28	Simplifier et dématérialiser des procédures douanières à l'export et à l'import (GUN)	Finances	31,4 M€	Document SGMAP	Fiabilité LIMITEE	De 1 M€ à 5,7 M€	Fiabilité MODÉRÉE
29	Dématérialiser la déclaration de vente de téléviseurs par les distributeurs	Finances	Pas de chiffrage			170 k€	Fiabilité RAISONNABLE
30	Dématérialiser la déclaration de prix de transfert et le dépôt des déclarations par la société mère d'une intégration fiscale	Finances	90 k€	Etude d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	
31	Dématérialiser l'ensemble des demandes relatives aux autorisations de plantation de vignes (DLNUF) - Guichet Vitiplantation	Agriculture	30 k€	Fiche d'impact	Fiabilité RAISONNABLE	Non approfondie	

Mesures chiffrées classées par ordre décroissant de gains – Le chiffrage retenu est le nouveau chiffrage lorsqu'il existe, ou en l'absence, le chiffrage de l'administration

+ 34 Mesures effectives non chiffrées

Se référer en fin de document pour les limites et précisions méthodologiques de l'exercice

3.2.9 Calcul des gains pour les mesures Aménager et Construire (1/2)

Légende :

	Fiabilité raisonnable
	Fiabilité modérée
	Fiabilité limitée

#	Intitulé de la mesure	Ministère porteur	Chiffrage initial par l'administration	Source	Degré de fiabilité du chiffrage administration	Chiffrage retenu	Degré de fiabilité du chiffrage
32	Elaborer une réglementation spécifique pour les établissements recevant du public (ERP) existants alors que la même réglementation que pour les ERP neufs s'applique aujourd'hui.	Logement	2,1 Mds € de CA	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	De 1,7 à 3,3 Mds € de CA	Fiabilité RAISONNABLE
33	Créer une Procédure intégrée pour l'immobilier d'entreprise (PIIE)	Economie	2 Mds€ de CA	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE		
34	Réviser la réglementation en matière de local vélo	Logement	207 M€	Fiche d'impact	Fiabilité RAISONNABLE	Non approfondie	
35	Simplifier la réglementation relative à la modernisation des ascenseurs existants lorsque les travaux de sécurité ont été réalisés par les propriétaires	Logement	62,5 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	
36	Réviser les obligations réglementaires parasismiques pour les bâtiments neufs	Logement	36,3 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	
37 - 47	11 Mesures Accessibilité	Logement	34 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	
48	Dématérialiser la déclaration d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	Environnement	14,8 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non approfondie	
49	Autoriser les travaux modificatifs de l'acquéreur qui garantissent la visitabilité du logement et l'adaptabilité du cabinet d'aisances	Logement	14,8 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non Approfondie	
50	Simplifier les plans de prévention des risques technologiques (PPRT)	Environnement	14,1 M€	Fiche d'impact	Fiabilité MODEREE	Non Approfondie	
51	Dans le cas de deux logements superposés, ne plus exiger l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du logement situé à l'étage	Logement	10,9 M€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non Approfondie	

Se référer en fin de document pour les limites et précisions méthodologiques de l'exercice, et notamment slide 33 pour la mesure PIIE

3.2.10 Calcul des gains pour les mesures Aménager et Construire (2/2)

Légende :

■	Fiabilité raisonnable
■	Fiabilité modérée
■	Fiabilité limitée

#	Intitulé de la mesure	Ministère porteur	Chiffrage initial par l'administration	Source	Degré de fiabilité du chiffrage administration	Chiffrage retenu	Degré de fiabilité du chiffrage
52	Gagner du temps en unifiant pour un même projet les études d'impact et les évaluations environnementales	Environnement	10,2 M€	Fiche d'impact	Fiabilité MODEREE	Non Approfondie	
53	Expérimenter le certificat de projet	Environnement	3,9 M€	Fiche d'impact	Fiabilité RAISONNABLE	Non approfondie	
54	Permis unique environnemental	Environnement	Expérimentations : ICPE : 122 M€ IOTA : 334 k€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	De 3,5M€ et 8,4M€	Fiabilité MODÉRÉE
55	Etendre le régime d'enregistrement en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou d'autorisations simplifiées	Environnement	200 k€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	De 1,3 M€ à 12,8 M€	Fiabilité MODÉRÉE
56	Simplifier les exigences des garanties financières pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	Environnement	939 k€	Fiche d'impact	Fiabilité LIMITEE	Non Approfondie	
57	Simplifier la construction de logements : réduction des délais de contentieux et mise en œuvre de la procédure intégrée	Logement	0 €	Fiche d'impact	Fiabilité RAISONNABLE	Non Approfondie	

Mesures chiffrées classées par ordre décroissant de gains – Le chiffrage retenu est le nouveau chiffrage lorsqu'il existe, ou en l'absence, le chiffrage de l'administration

+ 47 Mesures effectives non chiffrées

Se référer en fin de document pour les limites et précisions méthodologiques de l'exercice

4

Limites méthodologiques pour la mesure PIIÉ

Limites méthodologiques pour la mesure Procédure intégrée pour l'immobilier d'entreprise (PIIE) - Fiabilité limitée

1 UNE MESURE EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DE L'EMPLOI

- ▶ Afin de faciliter la mise en œuvre de projets immobiliers, l'article 1er de la loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 crée la Procédure intégrée pour l'immobilier d'entreprise (PIIE). La PIIE procède à l'extension du champ d'application de l'ordonnance sur la Procédure intégrée pour le logement du 3 octobre 2013.
- ▶ La PIIE poursuit deux objectifs : d'une part, accélérer la réalisation de projets d'immobilier d'entreprise présentant un intérêt économique majeur et, d'autre part, simplifier les règles d'urbanisme s'imposant à ces projets, tout en garantissant la préservation des intérêts culturels, historiques ou écologiques.

2 DES ENTRETIENS N'AYANT PAS PERMIS DE VALIDER LES HYPOTHESES DE LA FICHE D'IMPACT DE L'ADMINISTRATION

- ▶ Le nombre de projets (hypothèse de 50 à 100 par an) ne peut être estimé sans passer par une enquête plus approfondie. En particulier :
 - ▶ Le nombre de projets qui pourraient bénéficier de délais raccourcis semble difficilement approchable : en Ile-de-France, il semble, par exemple, que le nombre de projets nécessitant une mise en conformité d'un ou plusieurs documents d'urbanisme est proche de zéro.
 - ▶ Le nombre de projets bloqués chaque année du fait de la longueur des procédures est sujet à caution, dans la mesure où nos interlocuteurs s'accordent à reconnaître que les porteurs de projet qui déposent une demande de permis ont consulté l'administration en amont.
- ▶ Le raisonnement visant à calculer les gains de chiffre d'affaires par m² a par ailleurs été discuté par les professionnels interrogés

3 ENTRETIENS RÉALISÉS

- ▶ Direction générale des Entreprises / Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique
- ▶ Mission de Contrôle général économique et financier / Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique
- ▶ Métropole Marseille Côté d'Azur
- ▶ Architecte en région Ile-de-France
- ▶ BET